

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 80 (1982)

Heft: 11

Artikel: Mesure de déplacement du terrain à l'aide de photographies multitemporaires

Autor: Kölbl, O. / Stuby, J.-J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-231185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mesure de déplacement du terrain à l'aide de photographies multitemporaires

O. Kölbl, J.-J. Stuby

Les photographies aériennes représentent des documents extrêmement précieux pour l'analyse et les mesures de déplacement du terrain instable. En utilisant des photographies aériennes de l'office fédéral de topographie établies pour la mise à jour des cartes nationales, des mouvements de l'ordre de 3 à 5 cm par année peuvent encore être détectés. La précision de la méthode et ses particularités, en comparaison de la mensuration terrestre, sont démontrées dans une étude de la région de «La Frasse».

Luftbilder stellen ein äusserst wertvolles Dokument für die Analyse von Rutschgebieten und die Messungen von Verschiebungen dar. Bei Verwendung der Luftbilder des Bundesamtes für Landestopographie, welche für die Kartennachführung erstellt werden, lassen sich noch Rutschungen in der Grösse von 3 bis 5 cm pro Jahr erfassen und nachweisen. Die Genauigkeit des Verfahrens und seine Besonderheiten im Vergleich zu terrestrischen Messungen werden anhand einer Studie im Rutschgebiet «La Frasse» aufgezeigt.

1. Introduction

Les photographies aériennes représentent des documents extrêmement précieux pour l'analyse de terrains instables et pour les recherches géologiques. La restitution des photographies aériennes peut être basée sur la photo-interprétation pure ou sur l'utilisation de prises de vues multitemporaires, en mesurant immédiatement le déplacement avec la précision propre aux prises de vues. Ces deux procédés ont été utilisés dans le cadre du projet présenté pour différentes régions de tests, entre autres la région de «La Frasse».

En photo-interprétation, on analyse l'apparence de la surface de la terre au moment de la prise de vue pour trouver des signes d'instabilité. Les caractéristiques principales sont les zones humides et les irrégularités du réseau hydrographique, ainsi que les particularités de la végétation et de la géomorphologie. Comme l'apparence de la végétation est extrêmement importante, il est recommandé d'utiliser des photographies aériennes en fausses couleurs pour ce type de travaux. La période suivant directement la fonte des neiges est la plus favorable pour les prises de vues. L'échelle 1:10 000 a fait ses preuves pour les travaux présentés.

Les mesures de déplacement ont été effectuées sur des photographies aériennes de l'Office fédéral de topographie. L'échelle moyenne de ces photographies en noir et blanc varie entre 1:18 000 et 1:24 000; actuellement, une échelle de 24 000 est retenue. Cet office recouvre tout le territoire national par des vols réguliers. Ces photographies servent à la mise à jour de la carte nationale. Actuellement, le

troisième cycle de révision est en cours. Pour des mesures de déplacement, on dispose ainsi de différentes séries de photographies aériennes qui permettent l'étude de phénomènes variables dans le temps. Pour la recherche présentée, quatre séries de photographies étaient disponibles; elles datent de 1957, 1969, 1974 et 1980.

Ainsi, il a été possible d'étudier la variation de la vitesse du glissement et de la mettre en rapport avec les précipitations moyennes des différentes années. Dans les chapitres suivants, nous montrons la technique de restitution des prises de vues multitemporaires et l'analyse de la précision obtenue.

2. Restitution des prises de vues multitemporaires

Ce procédé est basé sur des mesures relatives effectuées sur des photographies de différentes années, sans recourir à des mesures terrestres. Comme référence, on se sert uniquement d'un nombre de points identifiés sur du terrain stable. Dans une première phase de préparation, on essaie d'identifier des séries de points de détail dans la région du glissement. Il est important que ces points puissent être reconnus sans ambiguïté sur au moins deux prises de vues successives. En moyenne, une centaine de points de comparaison ont pu être choisis entre

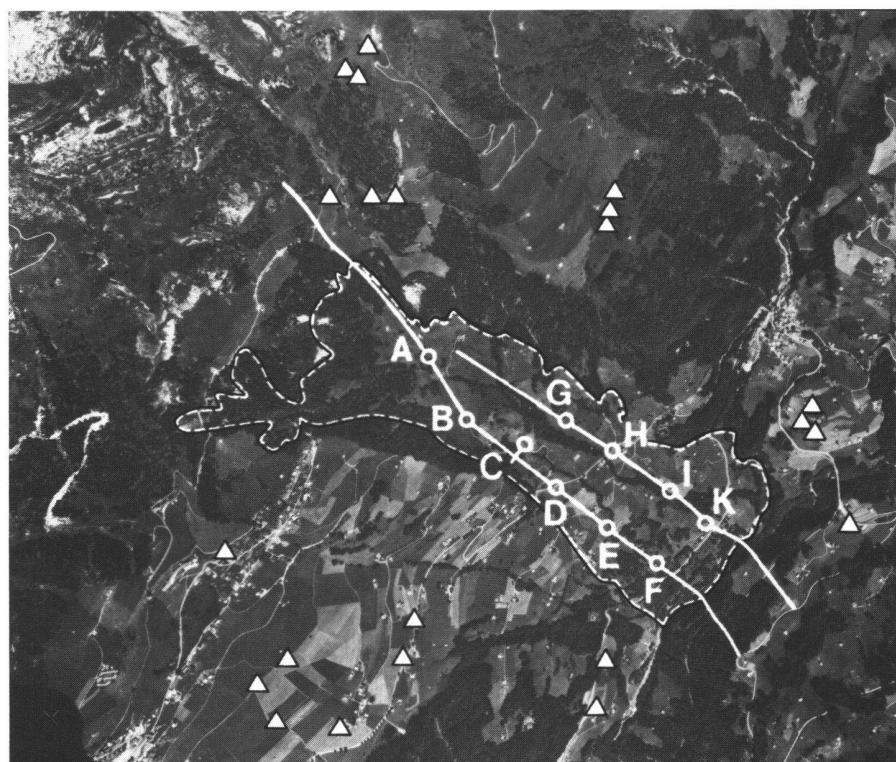


Fig. 1 Extrait d'une prise de vue aérienne de la région de «La Frasse». La zone de glissement principale est délimitée par la ligne traitillée. Les triangles indiquent les points de référence considérés comme stables. Ces points ont servi de points de calage pour la transformation des mesures des différentes années. Les lignes polygonales avec les points A-K indiquent la position des profils sur la figure 4.
(Photographie reproduite avec l'accord de l'Office fédéral de topographie)

deux séries de photographies. D'autre part, une série de points de référence ont été identifiés en dehors de la zone de glissement pour le calage. Il est très important que ces points de référence soient stables et ne présentent pas de déplacement, afin d'éviter de fausser les résultats. Pour prendre toutes les précautions possibles dans ce sens, la position et la nature des points de référence ont été contrôlées sur le terrain avec le concours d'un géologue. Par la suite, la position de tous les points a été mesurée dans un stéréorestituteur; pour augmenter la précision, les points ont été mesurés plusieurs fois. Les coordonnées spatiales

des points mesurées sur un seul couple et qui se réfèrent à un système local sont ensuite transformées dans un modèle de référence unique en faisant coïncider les points de calage. Ce modèle a été lui-même transformé dans le système de coordonnées nationales à l'aide de quelques points d'ajustage tirés de la carte nationale. Ainsi, après la transformation de tous les points de détail, on peut directement déduire les déplacements du terrain à partir des différences de coordonnées. La figure 1 donne une vue d'ensemble de la région de La Frasse; le terrain en glissement est délimité par une ligne traitillée. Hors de cette zone, une

vingtaine de points d'ajustage ont été choisis et servent de référence pour le calage des différentes étapes mesurées. Les résultats de ces mesures sont représentés dans la figure 2.

3. Analyse de la précision

La précision des mesures photogrammétriques de déplacement se détermine essentiellement par des contrôles internes. On peut également recourir à des mesures terrestres pour un contrôle des mesures photogrammétriques, mais l'expérience a montré que de telles données n'ont qu'une valeur assez limitée, compte tenu du défaut de simultanéité des données à comparer. Finalement, on peut utiliser d'autres paramètres, comme par exemple les précipitations annuelles, pour tester la plausibilité des mesures photogrammétriques.

Le contrôle interne des mesures photogrammétriques s'appuie d'une part sur la répétition du pointage d'un point et d'autre part sur l'analyse de la précision d'orientation des modèles photogrammétriques. Pour réduire les erreurs d'identification et augmenter la précision des mesures, tous les points ont été observés à deux reprises. Sur chaque cliché, 100 à 150 points ont été mesurés; l'écart-type pour une mesure isolée d'un point se situe entre 3 et 5 μm , l'écart-type de la moyenne est par conséquent de 2 à 4 μm . Cette valeur correspond à un écart-type de 5 à 6 cm sur le terrain pour des photographies à l'échelle de 1: 25 000 (prises de vues de 1969, 1974 et 1980) et de 15 cm pour des clichés au 1: 40 000 (prises de vues de 1957). Le tableau 1 récapitule la précision obtenue dans les diverses restitutions photogrammétriques effectuées.

En plus de la précision de pointage, les erreurs systématiques du matériel de prise de vues, ainsi que les erreurs des appareils de restitution limitent la précision des mesures photogrammétriques. Ces erreurs peuvent être réduites par des algorithmes de transformation appropriés.

Des transformations de similitude et des transformations affines ont été utilisées pour déterminer les déplacements entre deux vues successives. Les paramètres de transformation ont été calculés à l'aide d'une compensation et, pour chaque transformation, on a utilisé en moyenne une vingtaine de points de référence. Il résulte des erreurs résiduelles un écart-type de $\pm 10 \mu\text{m}$ pour une transformation de similitude et de $\pm 8 \mu\text{m}$ pour une transformation affine. L'erreur de pointage étant petite, comparativement aux erreurs résiduelles lors de l'orientation des modèles, il faut en conclure que la précision des mesures de déplacement est essen-



Fig. 2 Déplacement du terrain pour les périodes 1957–1969 (flèche gauche), 1969–1974 (flèche centrale) et 1974–1980 (flèche droite). La présentation se limite à une sélection des points. L'échelle des flèches indiquées se réfère à une période constante de 6 ans; ainsi, les mouvements mesurés pour 1957–69 ont été réduits de moitié. (Photographie reproduite avec l'accord de l'Office fédéral de topographie.)

Caractéristiques de prises de vues			Nombre de points mesurés	Ecart-type de pointage pour la moyenne de 2 mesures [μm]	Erreurs résiduelles après orientation			
Année	Echelle du cliché	Hauteur de vol [m]			Nombre de points	Transf. de similitude [μm]	Transf. affine [μm]	Transf. affine, erreur/année [cm/année]
1957	1:40'000	4500	160	± 4	28	± 12	± 10	$\pm 3 \frac{1}{2}$
1969	1:27'000	4200	220	± 2	24	± 9	± 8	± 4
1974	1:23'000	3800	160	± 2	29	± 9	± 6	$\pm 2 \frac{1}{2}$
1980	1:24'000	4000	155	$\pm 2 \frac{1}{2}$				

Tableau 1 Récapitulation des valeurs de précision de la restitution photogrammétrique. L'écart-type de pointage et les erreurs résiduelles après l'orientation permettent d'estimer la précision du procédé. Pour réduire l'influence des erreurs systématiques des mesures photogrammétriques, on a utilisé pour l'orientation des transformations de similitude et des transformations affines.

tiellement limitée par les erreurs systématiques indiquées ci-dessus. Si l'on prend en considération l'échelle des clichés, on constate que le déplacement peut être mesuré à l'aide de photographies au 1:24 000 avec une précision d'env. 20 cm, et avec des photographies au 1:40 000, avec une précision d'env. 40 cm. Ainsi, en se référant aux déplacements annuels et en tenant compte du temps écoulé entre les prises de vues successives, on obtient une précision de 3–5 cm/année. D'autre part, il est aussi nécessaire que les points pour lesquels les déplacements sont déterminés permettent un repérage assez sûr, comme par ex. des angles de bâtiments, des rochers, des pylônes, etc. Si l'on doit se contenter d'arbres et d'arbustes, la précision se dégrade forcément.

Il est évident que toutes ces mesures de précision doivent être considérées comme écart-type avec un intervalle de confiance de 65%. Pour l'analyse des points isolés, il est recommandé d'augmenter l'intervalle de confiance respectif.

Une comparaison entre les mesures photogrammétriques de déplacement et les mesures géodésiques pose des problèmes difficiles à résoudre parce qu'en général la comparaison ne porte pas sur les mêmes points et le laps de temps ne concorde que rarement. Dans la région de La Frasse, le long de la route Aigle-Le Sépey, on disposait de quelques repères déterminés avec précision en 1966 et dont la position a été recalculée en 1981. Il a été possible d'autre part d'exploiter des relevés cadastraux des années 1951, 1932 et 1861.

Dans le tableau 2, on a essayé de confronter ces mesures géodésiques et photogrammétriques. Bien que beaucoup de points aient pu être déterminés par les deux procédés, il n'en est resté qu'un petit nombre pour cette comparaison. Ainsi, par ex., le point F montre un déplacement annuel de 68 cm durant la période 1966–1981, alors que la valeur correspondante déterminée

par photogrammétrie pour la période 1957–1980 est de 105 cm. Ces différences, relativement grandes, deviennent plausibles si l'on considère que les mouvements de glissement sont soumis à des variations temporelles assez importantes. Ce sont essentiellement les précipitations, extrêmement variables, qui provoquent ces différences de mouvements. La

Points	Déplacements annuels moyens déterminés par							
	photogrammétrie (en cm/année)				mesures géodésiques (en cm/année)			
	1974 à 1980	1969 à 1974	1957 à 1969	1957 à 1980	1966 à 1981	1951 à 1981	1932 à 1981	1851 à 1981
A	9	9	21	15			9	
B	6	11	18	13			7	
D	9	10	25	18		20		13
F	73	10	160	105	68			
K	25	8	32	25	21			
H	6	8	17	12		16		9
Ecart-type	$\pm 2 \frac{1}{2}$	± 4	± 4	± 2			$> \pm 0,5$	

Tableau 2 Comparaison des déplacements déterminés par photogrammétrie et des valeurs de mesures terrestres. Les points correspondent à ceux marqués dans les profils de la figure 4. Les différences entre les deux moyens de mesure sont essentiellement dues aux différentes périodes prises en considération.

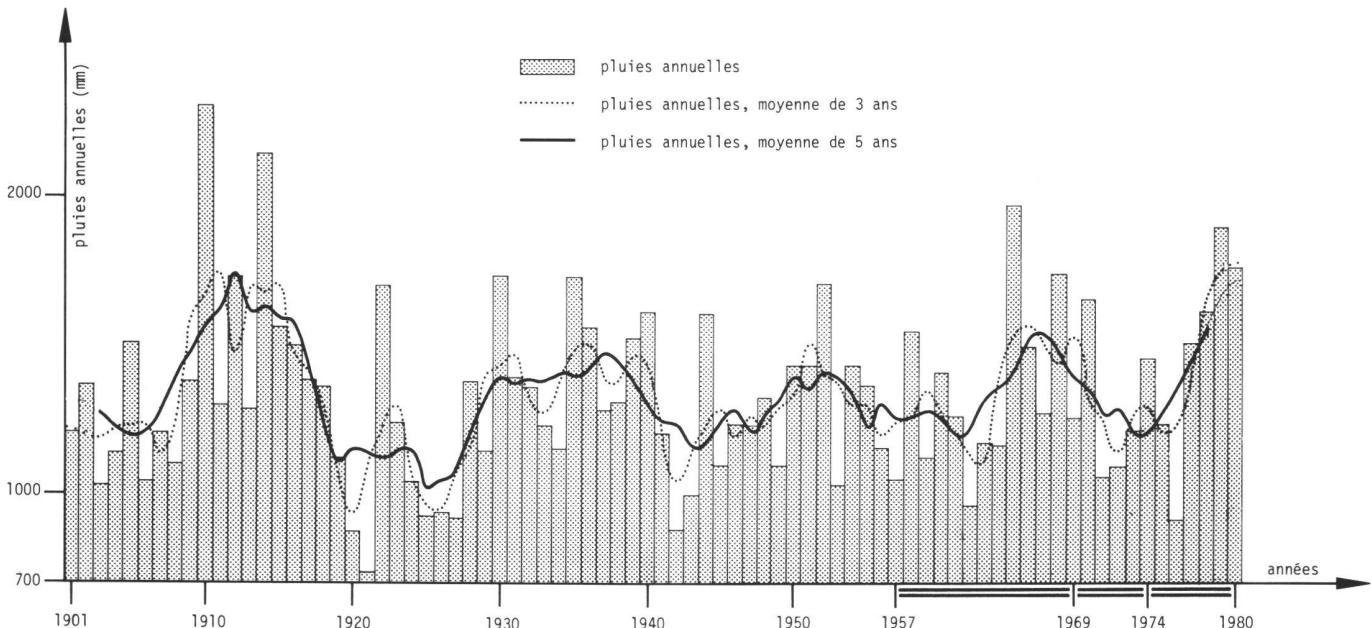


Fig. 3 Précipitations annuelles et moyennes mobiles des précipitations annuelles sur trois ans (ligne pointillée) et 5 ans (ligne continue). Ces valeurs ont été tirées d'enregistrements à Leysin et au Sépey. Dans le bord, tout à droite du dessin, on montre les périodes couvertes par les mesures de déplacement photogrammétriques.

figure 3 montre les précipitations annuelles mesurées à Leysin, puis ces dernières années au Sépey, ainsi qu'une moyenne mobile établie sur trois et cinq ans. On s'aperçoit alors que pour la période 1964–1970, des précipitations sensiblement supérieures à celles de 1970–1975 ont été enregistrées. Cela explique que les déplacements déterminés par photogrammétrie durant la période 1957–1969 présentent des valeurs beaucoup plus élevées que durant 1969–1974. Cependant, ces mouvements ont subi ces derniers temps une nouvelle accélération (cf. Fig. 4) et au cours du mois de janvier 1982 des déplacements très inquiétants ont été constatés. Les périodes de fortes précipitations observées entre 1965–1970 et 1978 à ce jour ne sont pas des cas isolés; des précipitations même plus abondantes avaient été enregistrées surtout entre 1910–1920 et aussi entre 1930–1940. Les recherches en vue d'établir une corrélation entre la pluviométrie et les mouvements enregistrés devraient se poursuivre.

Conclusion

Les mesures photogrammétriques sur des photographies multitemporaires ont montré que ce procédé se prête très bien à la détermination de mouvements de terrains instables. Avec les photographies aériennes de l'Office fédéral de topographie, il est possible de détecter encore des mouvements de 3 à 5 cm par année. Comme ce procédé se base sur des photographies disponibles pour toute la Suisse, il peut être appliqué de façon routinière. Cependant, il ne faut pas oublier que le

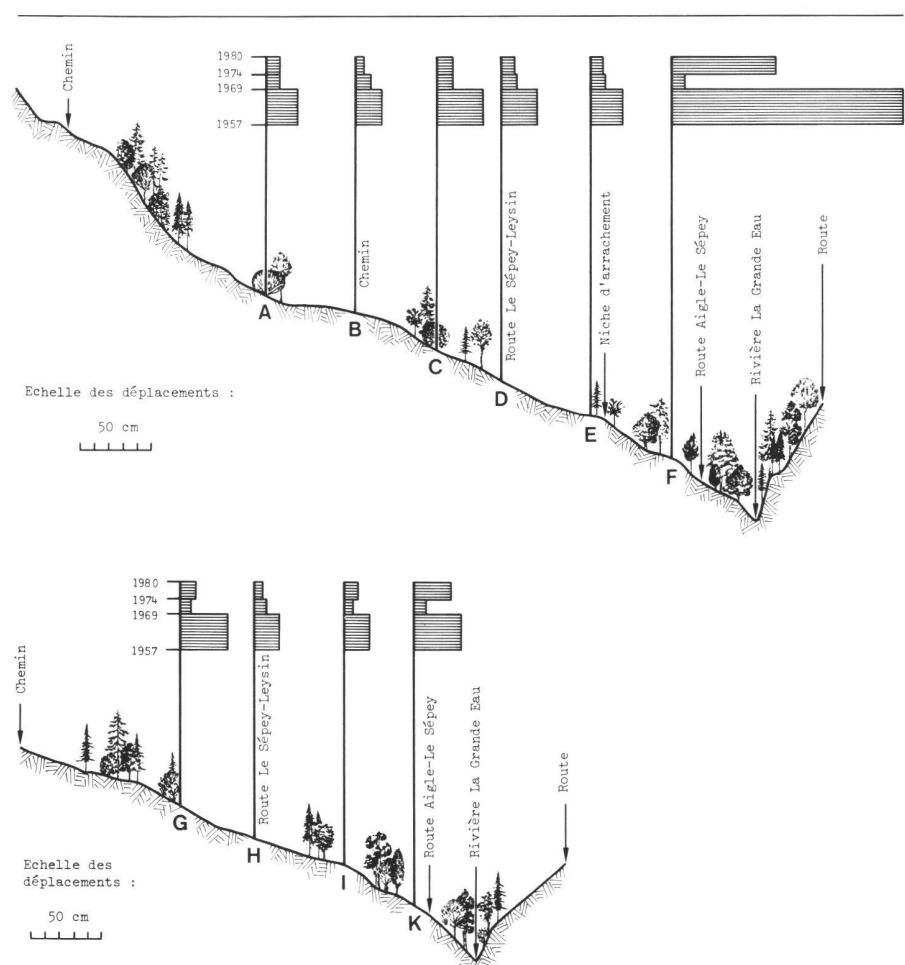


Fig. 4 Comparaison des mouvements de terrain pour les périodes 1957–1969, 1969–1974 et 1974–1980, le long de deux profils du glissement de La Frasse. Pour une meilleure représentation, une moyenne annuelle a été calculée pour les trois périodes d'observation. On remarque les grandes variations des mouvements de terrain; ces variations sont essentiellement dues aux différentes quantités de précipitations (voir figure 3). Par conséquent, le calcul d'une moyenne annuelle des déplacements ne représente qu'une simplification grossière; en réalité, il faut s'attendre à des variations temporaires encore beaucoup plus importantes.

glissement de La Frasse montre quelques particularités qui ont favorisé ces travaux. Ce glissement est localement bien limité et entouré de régions relativement stables. Ainsi, le choix des points de calage pour la connexion des différentes étapes d'observation n'a pas posé de problème. Dans d'autres régions, il n'a pas été possible de trouver, dans le périmètre d'un seul modèle (environ 5 x 3 km), des points de calage suffisamment fiables. D'autre part, nous avons constaté que certaines prises de vues d'ancienne date montrent des déformations de film considérables. Dans ces cas, il convient de recourir à une compensation de blocs.

La zone prise en considération peut ainsi être étendue; de plus, il est possible d'introduire des paramètres auxiliaires, afin de corriger les déformations de film.

Il est évident que des déplacements pris isolément, tels qu'ils sont obtenus par des mesures photogrammétriques, ne donnent qu'une information partielle puisqu'il manque une délimitation des zones de comportement uniforme. Cette information complémentaire, pour une étude plus complète du glissement, pourrait être tirée d'une photo-interprétation combinée avec une reconnaissance sur le terrain, comme mentionné dans l'introduction.

La photogrammétrie offre ainsi une approche assez complète aux tâches de saisie et d'analyse de terrains instables. Ces méthodes peuvent être appliquées par exemple lorsque des ouvrages ou des constructions sont envisagés dans une zone qui pourrait être instable, sans qu'il soit nécessaire de planifier un temps d'observation de plusieurs années ou de dépendre d'anciennes mesures géodésiques.

Adresse des auteurs:
Prof. Dr.-Ing. Otto Kölbl et J.-J. Stuby Ing. ETS
Institut de photogrammétrie EPFL
Avenue de Cour 33, CH-1007 Lausanne

Le glissement de La Frasse: Analyse des mouvements de surface déterminés par mesures géométriques

Th. Engel

Après une présentation de tous les travaux de mensuration effectués sur le glissement de La Frasse, les données obtenues sont examinées.

L'analyse des résultats met en évidence le fait que l'étude approfondie des mesures géométriques peut fournir des informations importantes sur le mécanisme des mouvements de surface d'un glissement.

Der folgende Text beschreibt alle im Rutschgebiet «La Frasse» unternommenen Vermessungsarbeiten.

Die Beurteilung der Resultate zeigt, dass es möglich ist, durch eine eingehende Analyse der Messwerte wichtige Informationen über den Mechanismus der Oberflächenbewegungen von Rutschungen zu erhalten.

1. Introduction

Ce texte a pour but d'apporter une conclusion encore provisoire aux nombreux efforts entrepris depuis plus d'une année par le groupe Mensuration du projet d'Ecole DUTI, en vue de connaître les déplacements anciens et récents du glissement de terrain de La Frasse.

Les recherches faites en parallèle par les instituts de photogrammétrie et de géodésie et mensuration, dans le cadre du projet DUTI*, ont permis d'établir l'ampleur passée des déplacements sur une partie importante du glissement, et ceci sur plus de deux siècles en arrière. Ces travaux, présentés dans les articles précédents, ont donné lieu à des développements de procédés originaux, tirant parti de l'expérience et des équipements des deux instituts. Quant aux mouvements récents, ils sont suivis

par des observations répétées, actuellement toujours en cours.

Toutes les valeurs de déplacement obtenues nécessitent une analyse globale afin de mieux appréhender le comportement mécanique du glissement.

2. Présentation des travaux effectués

L'ensemble des travaux effectués pour connaître les déplacements de divers points du glissement peut être classé en trois groupes, selon la provenance des informations de base.

2.1 Recherches bibliographiques

Nous avons retrouvé deux rapports géologiques relatifs au glissement de La Frasse qui contiennent des données sur les mouvements passés [1 et 2]. Ces rapports avaient été demandés par le service des routes du canton de Vaud, responsable de l'entretien de la route cantonale 705b qui traverse le glissement dans sa partie la plus active. A cause du glissement, cette route subit

constamment de petits mouvements et par à-coups des déformations importantes qui posent de gros problèmes aux responsables du maintien en état de cet ouvrage.

Les valeurs des déplacements horizontaux, données par les auteurs des deux rapports pour les mouvements au niveau de la route, en témoignent:

- 20 m entre 1836 et 1867
- 40-50 m entre 1836 et 1922, avec une accélération notable de 7,5 m entre 1916 et 1919.

Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit là de valeurs de mesures précises, ou d'estimations de géologues. Notons cependant que l'ordre de grandeur avancé coïncide bien avec ce que nous avons pu tirer de l'analyse des anciens documents cadastraux.

2.2 Analyse de documents anciens

Ces travaux ont porté d'une part sur l'examen d'anciens plans cadastraux et d'autre part sur l'exploitation de photos aériennes, ayant servi à l'établissement et la mise à jour de la carte nationale. Ils ont permis de reconstituer des déplacements anciens sur diverses périodes, en comparant la position de points caractéristiques représentés sur ces documents avec des déterminations plus récentes mesurées sur d'autres plans ou sur le terrain. La description détaillée des travaux faits à cette occasion est donnée dans les articles précédents de H. Dupraz et R. Durussel pour l'étude des anciens plans cadastraux et du Prof. O. Kölbl et J.-J. Stuby pour les mesures de

*L'article introductif du Prof. A. Miserez, en tête de cette revue, décrit les principales caractéristiques de ce projet.